

TIME TO ADAPT

COVID-19

RISQUES LIÉS AU VIRUS COVID-19

31 mars 2020

La campagne de déclaration IR est prolongée

Gérald Darmanin vient d'annoncer l'extension du calendrier de la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2019.

Pour les télédéclarants, qui ne bénéficieront pas de la déclaration automatique, elle débutera le 20 avril et s'achèvera entre le 4 et le 11 juin en fonction des zones, soit une quinzaine de jours supplémentaires par rapport au calendrier initial :

- départements 01 à 19 : jeudi 4 juin 2020 à 23h59
- départements 20 à 54 : lundi 8 juin 2020 à 23h59
- départements 55 à 976 : jeudi 11 juin 2020 à 23h59

Pour les déclarants papier, la campagne de déclaration se fera du 20 avril au 12 juin, soit un mois de plus que dans le calendrier initial.

Contacts

Marie-Pierre Hôo
Avocat, Partner
Doctrine Tax
mhoo@kpmgavocats.fr

Alexandra Baudart
Avocat, Senior expérimenté
Doctrine Tax
abaudart@kpmgavocats.fr